

# PROTOCOLE EN CAS DE BRULURE

- Eloigner l'enfant de la source de chaleur
- En cas de flamme, les éteindre avec une couverture ou en roulant l'enfant sur le sol
- **Passer la brûlure sous un filet d'eau froide le plus longtemps possible**
- Noter l'heure de la brûlure
- Retirer sans forcer les vêtements en contact avec la zone brûlée

## Evaluer la gravité de la brûlure :

- 1<sup>er</sup> degré : rouge type coup de soleil, douloureux
- 2<sup>ème</sup> degré : bulles/cloques, rosé, +/- sensible
- 3<sup>ème</sup> degré : peau cartonnée, noire, insensible

## Evaluer l'étendue des lésions :

- la surface d'une main de l'enfant correspond à 1% de sa surface corporelle

## Noter la localisation

### APPEL DU 15 SI

Atteinte des mains, de la face ou du cou ou si circonférentielle

Brûlure au 2<sup>ème</sup> degré sur plus de 10% du corps

Brûlure au 3<sup>ème</sup> degré quelque soit la superficie

Brûlure par un produit chimique ou par électricité

- Appeler les parents, le directeur et le Dr Bodin

Fait le, 06/06/2024

Médecin de la structure

JR BODIN BENI DICT  
LINE GENERALE Conv  
ARE  
LINEQUET REZ  
01 20 1 0  
015 CONV 255 1/4

MAISON DE L'ENFANCE  
Directeur  
Multiaccueil  
5 rue Jeanne d'Arc - 29260 LESNEVEN  
multiaccueil.lesneven@gmail.com  
Tél. 02 98 83 16 78

# LES MALADIES A EVICTION OBLIGATOIRE

L'éviction de la collectivité est réservée à 11 pathologies seulement :

- 1/ **L'angine à streptocoque** : retour 2 jours après antibiothérapie.
- 2/ **La coqueluche** : retour 5 jours après antibiothérapie. Informer les parents des autres enfants et leur dire de consulter en cas de toux et de vérifier les vaccins.
- 3/ **L'hépatite A** : retour 10 jours après le début de l'ictère (jaunisse).
- 4/ **L'impétigo (lorsque les lésions sont étendues)** : retour 72 h après antibiothérapie ou si les lésions peuvent être protégées du contact
- 5/ **Les infections invasives à méningocoque** : hospitalisation.  
Recherche de contact et antibio prophylaxie
- 6/ **Les oreillons** : retour 9 jours après le début de la parotidite.
- 7/ **La rougeole** : retour 5 jours après le début de l'éruption.
- 8/ **La scarlatine** : retour 2 jours après antibiothérapie.
- 9/ **La tuberculose** : retour après certificat médical du CLAT que l'enfant n'est plus bacillifère.
- 10/ **La gastro-entérite à Escherichia coli entéro-hémorragique** : retour après certificat médical attestant de 2 coprocultures négatives à au moins 24h d'intervalle.
- 11/ **La gastro-entérite à Shigelles** : retour après certificat médical attestant de 2 coprocultures négatives à au moins 24h d'intervalle et au moins 48h après l'arrêt du traitement.

\*D'après le ministère de la santé : « Guide des conduites à tenir en cas de maladie transmissible dans une collectivité d'enfants » [www.santé.gouv.fr](http://www.santé.gouv.fr)

Fait le, 06/06/2024

Médecin de la structure

DOCTEUR KOPIN BENEDECITE  
01 MEDECINE GENERALE Conventionné  
Z.A. LA BARE  
29131 LOUNEOUR TREZ  
0 1 20 1 01  
CES CONV Z.I.S.D. IK. SPE

Directeur  
MAISON DE L'ENFANCE  
Multi-accueil

5 rue Jeanne-d'Arc 29260 LESNEVEN  
multi.accueil.lesneven@gmail.com  
tel. 02 98 83 16 78

---

# PROTCOLE EN CAS D'ERYTHEME FESSIER

---

## SIGNES CLINIQUES

Eruption survenant sur le siège prédominante aux faces convexes

(Mycose = dans les plis en W)

## CONDUITTE A TENIR

- Nettoyer au liniment oléo calcaire à chaque change
- Majorer la fréquence des changes
- Appliquer une crème protectrice type dermalibour, mitosyl ou la crème habituelle des parents
- Si aucun traitement ne marche conseiller de voir le médecin traitant ou pédiatre de l'enfant.

Fait le,

06/06/2024

Médecin de la structure

DOCTEUR FODI  
01 MEDECINE GENERALE  
Z.A. LA GARE  
29890 PLOUNESCOUR TREZ  
=> 29 1 06 46 4 0 3 1 20 1 01  
CDS 0017 2163 IK BPE

~~Directeur~~  
**MAISON DE L'ENFANCE**  
Multi-accueil  
5 rue Jeanne-d'Arc - 29260 LESNEVEN  
multi.accueil.lesneven@gmail.com  
Tél. 02 98 83 16 78

---

# PROTOCOLE EN CAS DE SAIGNEMENT DE NEZ

---

## Conduite à tenir

- Rassurer l'enfant
- Mettre des gants
- Installer l'enfant assis tête penchée en avant
- Compresser la narine concernée (les 2 si on ne sait pas laquelle) pendant 8 à 10 minutes

Si le saignement est important ou persiste au-delà de ce délai, prévenir le directeur, le Docteur Bodin puis les parents.

Fait le, 06/06/2024

Médecin de la structure

DOCTEUR BODIN BENEDECITE  
01 MEDECINE GENERALE Conventionné  
Z.A. LA GARE  
20890 PLOUNEDUR TREZ  
→ 20 1 06464 0 0 1 20 01  
CNS 0007 2000 IK SPE

Directeur DE L'ENFANCE  
Multi-accueil  
5 rue Jeanne-d'Arc - 29260 LESNEVEN  
multi.accueil.lesneven@gmail.com  
Tél. 02 98 83 16 78

# PROTOCOLE EN CAS D'INHALATION DE CORPS ETRANGER

## SI RESPIRATION POSSIBLE

- Ne rien tenter
- Laisser l'enfant dans la position où il se sent le mieux
- Appeler le 15

## SI CYANOSE OU ARRET RESPIRATOIRE

### APPELER LE 15

- Allonger l'enfant à califourchon sur l'avant bras, tête penchée en avant
- Taper 5 fois dans le dos, entre les omoplates avec le plat de la main

Si l'obstruction persiste :

#### ➤ MOINS DE 2 ANS:

- Retourner l'enfant et l'allonger la tête en bas sur l'avant bras posé sur la cuisse
- Placer 2 doigts sur la moitié inférieure du sternum
- Effectuer 5 compressions

#### ➤ PLUS DE 2 ANS:

- pratiquer la manœuvre d'Heimlich en plaçant le dos de l'enfant contre votre ventre, votre poing sous son sternum
- effectuer 5 compressions

Alternier les 2 techniques jusqu'à l'arrivée des secours ou la reprise de la respiration

Fait le, 06/06/2024

Médecin de la structure

DOCTEUR BOUQUIN BÉNÉDICTE  
01 MEDECINE GÉNÉRALISTE  
Z.A. LA GARE  
29860 PLOUKEOUR TREZ  
=> 29 1 064 1 1 20 1 01  
CIS COM ZISD IK EPE

MAIRIE DE L'ENFANCE  
Multi-accueil  
5 rue Jeanne-d'Arc - 29260 LESNEVEN  
multi.accueil.lesneven@gmail.com  
Tél. 02 98 83 16 78

# TROUSSE A PHARMACIE

## La trousse doit contenir :

Doliprane en sirop

Doliprane en suppositoire – 100 mg : 3/8kg et 150 mg : 8/12kg

Antiseptique (Chlorexidine ou biseptine)

Sérum physiologique

Pommade à l'Arnica

Coalgan

Pansements non imprégnés

Micropore

Compresses stériles

Bandes extensibles 5cm

Gants à usage unique

Solution Hydroalcoolique

Pince à écharde

Paire de ciseaux à bouts ronds

Thermomètre

Poche rafraichissante

⇒ Il sera notifié au directeur à chaque utilisation de manière à ce qu'elle reste complète

⇒ Elle sera à emmener lors des sorties

Fait le, 06/06/24

Médecin de la structure

DOCTEUR BONNET  
01 MÉDECINE GÉNÉRALISTE  
Z.A. LA CAP...  
29890 PLOUNE-DUR-TRIZ  
⇒ 29 1 06464 0  
CAS COM...  
01

Directeur  
MAISON DE L'ENFANCE

Multi-accueil

5 rue Jeanne-d'Arc - 29260 LESNEVEN

multi.accueil.lesneven@gmail.com

Tél. 02 98 83 16 78